



Offre 2011

On est là pour vous aider

Le financement de la vie étudiante

Etudiants HEI





► Quelles solutions de financement adopter?

- Les prêts étudiants (avec caution parentale obligatoire)
 - Exemple : le prêt étudiant HEI

- Financer un décalage de trésorerie : l'avance étudiante
 - Un découvert négocié à tarif avantageux
 - La facilité de trésorerie

- Financer son permis de conduire : le prêt permis à 1 € par jour

- Le prêt 1000€ à 0% (offre valable du 1er juin au 31 Octobre 2011)

Les prêts étudiants évolutifs (PEE):



▶ **Prêt personnel non affecté sans demande de justificatif de dépense à destination des étudiants majeurs, vous pouvez financer :**

- Vos frais de scolarité
- Votre installation : ordinateur, meubles, etc.
- Votre voiture ou deux roues, etc.

■ **Fonctionnement du PEE : il se compose de deux périodes :**

- **Une période de franchise de remboursement** où seuls sont remboursés les intérêts du prêt et l'assurance (DIT)
- **Une période de remboursement du prêt:** le remboursement est mensuel (remboursement du capital emprunté et des intérêts)

■ **Montant : De 1 000 € à 120 000 €**

▶ **Un prêt modulable en fonction de vos besoins**

Les prêts étudiants évolutifs (PEE):



- ▶ **Bénéficiez d'une franchise de remboursement pouvant aller jusqu'à 5 ans, pendant la durée de vos études**
- ▶ **Décaissements programmés :**
 - vous avez la possibilité de débloquer les fonds empruntés en plusieurs fois si vous le souhaitez, au fur et à mesure de vos besoins.
 - 3 cadences possibles : trimestrielle, semestrielle, annuelle.
- ▶ **Vous avez jusqu'à 9 ans pour rembourser votre prêt (période de franchise + remboursement)**
- ▶ **Possibilité de remboursement anticipé total possible à tout moment sans frais**
- ▶ **Evolutivité:**
 - possibilité d'augmenter ou diminuer les mensualités de remboursement
 - possibilité d'augmenter ou réduire la durée du prêt



EXEMPLE D'UN PRÊT ETUDIANT Société générale:

- ▶ La Société Générale partenaire de HEI propose aux étudiants des solutions de financement à des tarifs attractifs.
- ▶ Un PEE à 2.00% (TEG) barème appliqué aux grandes écoles partenaires

- ▶ Exemple :



Pour un prêt de 6 000 EUR sur une durée de 6 ans au TEG annuel fixe de 2,02%,

- Vous payez pendant 36 mois : 10.78 € /mois (dont 10 € d'intérêts et 0,78 cts € d'assurance)
- puis vous remboursez 36 mensualités de 174,38 € (intérêts, assurance et capital)
- soit un coût total du prêt de 665.76 € (dont 118,80 € d'assurance facultative)

Frais de dossier offerts



- ▶ A destination des étudiants majeurs
- ▶ C'est une autorisation de découvert de 500 à 1500 €.
- ▶ Vous avez entre 4 et 9 mois pour rembourser à compter de la conclusion du prêt
- ▶ Cette solution de financement est à un taux avantageux de 7.5% (TEG : 7,79 %)
- ▶ L'avance étudiante vous permet de profiter d'une facilité de caisse à un taux préférentiel.
- ▶ Une solution de financement en toute transparence : sans aucun frais de dossier . La domiciliation de la bourse, du salaire ou de tout autre justificatif de rentrée certaine d'argent est demandée



► L'avance Etudiante : intérêts et remboursement

- **Les intérêts sont calculés chaque jour, en fonction du montant utilisé de l'Avance Etudiants.**

Vous ne payez seulement pour ce dont vous avez réellement besoin.

- Vos intérêts sont calculés quotidiennement mais ne vous sont facturés que tous les trimestres.
- **Remboursement** : Il suffit que votre compte redevienne créditeur et seuls les intérêts correspondants au montant de l'Avance Etudiante que vous avez utilisé vous sont prélevés tous les trimestres.
- **Exemple :**
Pour 1500 EUR empruntés sur 6 mois au T.E.G. fixe annuel de 7,79% le coût total du crédit est de 56,25 €.
- **Remarques :**
L'avance étudiante est cumulable avec le forfait d'exonération d'agios intégré à Pack Jeunes
Exonération d'agios pour l'équivalent d'un découvert de 460 EUR pendant 5 jours, consécutifs ou non, par mois

LE PRÊT PERMIS A 1€ PAR JOUR



- ▶ Réservé aux moins de 26 ans, le prêt «Permis à un euro par jour» vous aide à financer votre formation au permis de conduire.
- ▶ Un prêt personnel particulièrement attractif:
 - Un prêt à taux zéro : la totalité des intérêts sont pris en charge par l'Etat
 - Un faible montant des remboursements : l'équivalent d'1 EUR/jour
 - Aucuns frais de dossier
- ▶ Possibilité d'emprunter 600, 800, 1 000 ou 1 200 EUR, chacun des montants étant associé à une durée déterminée.

Exemples :



Montant emprunté	Durée	Montant de la mensualité
800 €	27 mois	30 € et 20 € pour la dernière mensualité
1 000 €	34 mois	30 € et 10 € pour la dernière mensualité
1 200 €	40 mois	30 €

- Le montant de ce prêt peut toutefois être égal à 600 € sur 20 mois, notamment dans les cas où le Jeune obtient par ailleurs une aide financière directe de l'État ou d'une collectivité locale pour cette même formation ou bien s'il souhaite effectuer un apport personnel. Cependant, l'octroi d'un prêt de ce montant doit rester marginal.

ATTENTION : le prêt est prévu pour une première inscription à une formation au permis de conduire soit de la catégorie A (moto de plus de 125 cm³) soit de la catégorie B (voiture) dans les auto-écoles partenaires de l'opération « Permis à un Euro par jour »



► **Caractéristiques produit**

- Taux 0 %
- Montant unique : 1 000 €
- Durée : 12 mois
- Frais de dossier : néant
- Franchise : impossible
- Décaissement : en une seule fois
- Caution obligatoire pour les emprunteurs étudiants / apprentis sans revenus
- Dossier non mutualisé
- Remboursement : Par prélèvements mensuels les 10, 20 ou 30 du mois, en fonction de la date de décaissement.- Remboursement anticipé total ou partiel possible à tout moment et sans frais.

CAMPAGNE

**Du 1er Juin 2011
au 31 Octobre 2011**

0%